



Victoire des salariés de PEI

Alors qu'ils étaient en grève reconductible depuis le 3 mai, les représentants des grévistes et la direction de PEI ont signé vendredi 3 juin un **protocole de fin de conflit**. Celui-ci comprend les points suivants :

⇒ Un plan de départ volontaire du Technocentre réclamé par les salariés d'environ 30 personnes comprenant :

- **Des départs volontaires** dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective, notamment pour les salariés les plus âgés, avec une **indemnité supra-légale**, c'est à dire en plus de l'indemnité légale de licenciement, d'au moins 20% de celle-ci.
- La possibilité d'une dizaine de **mutations au volontariat** sur la région parisienne (rapprochement de son domicile, changement pour une meilleure adaptation de son temps de travail...)



⇒ **Une répartition des heures de travail** pour les salariés qui restent au Technocentre permettant d'éviter le recours au chômage partiel et la perte de salaire correspondante.

⇒ **L'ouverture de négociations pour améliorer les conditions de travail** et ajuster la charge de travail par un renforcement des effectifs si nécessaire.

⇒ Une nouvelle organisation du travail pour les salariés de PEI qui travaillent à **Renault Lardy** permettant de mettre fin au chômage partiel et à leur obligation de travailler sur plusieurs sites.

⇒ **La fin du chômage partiel** pour les salariés de PEI qui travaillent dans les **usines** Renault.

⇒ **Le paiement des jours de grève.**

⇒ L'engagement qu'il n'y ait **aucune sanction** pour fait de grève.

C'est donc une victoire pour les salariés de PEI, obtenue au bout d'un mois de grève !

Des grévistes manipulés et instrumentalisés ?

Pour la direction de Renault, les grévistes de PEI auraient été manipulés par leur direction et par certains syndicats qui « *exploiteraient la misère et la détresse humaine* ». Ce procès avait déjà eu lieu lors de la vague de suicides de 2007 au Technocentre contre les syndicats qui en dénonçaient les causes liées aux conditions de travail et au « Contrat 2009 » de Carlos Ghosn.

En vérité, cette grève était démocratique. Elle était dirigée par les grévistes qui prenaient la parole et votaient la grève en **assemblée générale**. Elle était pilotée par un **comité de grève** auquel participaient des non syndiqués. On aimerait une telle démocratie directe chez Renault pour une vraie Re(n)volution !

La direction de Renault répète que les informations données par la direction de PEI sur le contrat passé avec Renault, comprenant des « **paliers** » permettant à Renault de diminuer en cours de contrat le montant payé à PEI, étaient fausses. Mais la direction de Renault a refusé de donner ses propres chiffres.

Pour éviter toute manipulation, il faut que les salariés et leurs représentants aient accès aux contrats de sous-traitance et aux négociations entre donneurs d'ordres et prestataires.

Un conflit dû aux dérives de la sous-traitance

Les salariés de PEI ont été victimes d'une guerre commerciale entre Renault et PEI, où chaque camp se renvoyait la balle et les responsabilités, et accusait l'autre de mentir. C'est pourquoi SUD a demandé une réunion tripartite grévistes/PEI/Renault, ce qui a été refusé par Renault.

Le problème de fond est celui de la sous-traitance.

Renault comme la plupart des employeurs a fait le choix d'externaliser de nombreuses activités, en créant par exemple en 2006 avec Veolia un GIE (Groupement Inter-Entreprises) dont le périmètre était les Services Généraux des établissements d'Ile-de-France. Tout un ensemble d'activités où travaillaient des salariés Renault (Reprographie, Maintenance, Logistique site, Implantations, Courrier, Centrale, SVE) a été externalisée progressivement.

Ce choix de la sous-traitance se fait au détriment des salariés sous-traitants, mais aussi des salariés Renault. L'externalisation permet à Renault de baisser ses coûts grâce à des appels d'offre réguliers. Une grosse partie des économies sont réalisées sur la masse salariale. Cela a un impact sur l'ensemble des salariés, y compris de Renault, en tirant les conditions de travail et les salaires vers le bas.

C'est le cas du nettoyage où **des salariés de PEI travaillent au Technocentre depuis 25 ans** passant par de nombreuses sociétés (ISS, Isor, TFN, Sodexo, Samsic...). Il y a pourtant des exceptions, comme à Renault Flins où le nettoyage est confié à des salariés Renault (dont des ouvriers de fabrication reclassés suite à leur usure au travail).

Merci aux salariés qui ont versé à la caisse de grève

Les grévistes ont reçu de nombreux témoignages de sympathie des salariés du Technocentre, que ce soient juste par des mots, des sourires ou en mettant la main à la poche.

La caisse de grève a récolté 5625 €. Cet argent a servi à financer les repas des grévistes, préparés par les grévistes elles-mêmes : tchep, maffé, couscous, yassa...

L'argent récolté servira à organiser la fête de fin de grève.

Le reste de la caisse de grève sera mis de côté pour financer d'autres conflits éventuels.

Quant Renault externalise ses plans sociaux

La sous-traitance permet à la direction de Renault d'ajuster les effectifs plus facilement en fonction de ses besoins, que ce soit à la hausse mais surtout à la baisse. Cette sous-traitance s'est aussi généralisée dans les « métiers » de l'Ingénierie et des Fonctions support.

Ce choix a aussi un coût en augmentant le nombre d'employeurs intermédiaires qui prennent leur marge au passage. Cela augmente aussi le turn-over des prestataires avec ses conséquences en termes de perte de compétences ou de temps passé à la formation des nouveaux arrivants.



Cette sous-traitance massive morcelle le collectif de travail. Elle affaiblit le rapport de force des salariés, divisés face à leurs employeurs.

La direction de PEI porte de lourdes responsabilités dans le déclenchement et la durée de la grève en rejetant toutes les fautes sur Renault. PEI n'aurait pas d'argent ? Pourtant son président et sa femme affichent devant leurs salariés payés au SMIC des signes ostentatoires de richesse (voitures et vêtements de luxe...) comme des nouveaux parvenus.

La direction de Renault est aussi responsable. Elle fait des économies sur le nettoyage, le réduit drastiquement les vendredis, et dit à PEI de se débrouiller avec ses salariés, car ce n'est pas à elle de financer son plan social... dont Renault est pourtant à l'origine.

C'est la détermination des grévistes qui leur a permis de gagner. Ils ont fait grève sur leur lieu de travail, avant d'être lock-outés par Renault qui a dévalidé leurs badges. Les grévistes ont occupé le siège de PEI à Morangis. Ils se sont adressés aux salariés de PEI de Renault Lardy, Boulogne ou Cléon.

**Face aux effets pervers de la sous-traitance et pour une société plus juste :
Il faut internaliser les activités et les salariés du nettoyage.**